

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE

FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI – 31 rue Claude François, 34080 Montpellier – SIRET : 481 025 948 00045 – N° OF 91 34 07 31 834 – Tel : 04 67 75 09 41 ou 06 24 94 56 40 – Email : serviceformationconcept@gmail.com. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 91 34 07 31 834 auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres relatives à des prestations de formation. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer. La version applicable la plus à jour est celle disponible sur le site www.formationconcept.com à la date de la commande. Le client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation à ses besoins.

COMMANDE

Toute commande de formation interentreprises suppose que le client accepte le programme présent sur le site www.formationconcept.com à la date de sa commande. Toute demande de formation intra-entreprises suppose que le client accepte le contenu de la formation décrit dans la proposition de collaboration (pédagogique et financière) dont le client possède un exemplaire. La signature du devis et/ou de la convention implique l'acceptation des présentes conditions, préalablement communiquées au client, sous réserve des conditions particulières expressément convenues entre les parties et des droits légaux de rétractation applicables. FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI pourra modifier les présentes conditions pour les commandes futures. Ces modifications ne s'appliqueront pas aux commandes déjà conclues sans l'accord des parties, sauf disposition légale contraire.

PRÉREQUIS

FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI spécifie dans ses programmes les connaissances initiales requises (prérequis) pour suivre chacune de ses formations dans des conditions optimales. Il appartient au client de s'assurer que tout stagiaire inscrit à une formation inter-entreprises ou intra-entreprises FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI satisfait bien aux prérequis spécifiés sur le programme de formation correspondant. FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI ne peut être tenue responsable d'une inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des participants résultant du non-respect de ces prérequis, sous réserve qu'ils aient été préalablement communiqués au client et que FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI ait respecté ses propres obligations d'information et, le cas échéant, de vérification des conditions d'accès à la formation.

PRESTATIONS DE SERVICES

FORMATION CONCEPT réalise des prestations de formation en inter-entreprises et en intra-entreprises. Pour les besoins de l'exécution des formations, FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEaux EI peut être amené à installer des logiciels sur les postes informatiques du client ou à mettre à sa disposition des postes informatiques équipés de logiciels préinstallés. Dans ces cas, aucun droit de propriété intellectuelle sur les logiciels n'est transféré au client. Celui-ci bénéficie uniquement d'une mise à disposition pour les besoins et la durée nécessaire à la formation, dans le respect des licences applicables et des droits reconnus par la loi à l'utilisateur.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis en euros. Les prestations de formation professionnelle continue couvertes par l'attestation administrative d'exonération de FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAUX EI sont exonérées de TVA conformément à l'article 261, 4, 4° a du Code général des impôts.

Toute formation en INTER établissement le règlement est dû par virement ou carte bancaire préalablement au plus tard 15 jours avant le début de la formation, même temps que le retour de convention signée, sous réserve des dispositions légales applicables aux personnes physiques entreprenant une formation à titre individuel et à leurs frais et aux acheteurs publics.

Pour toute formation en INTRA établissement, le paiement sera dû à réception de facture. Le règlement est dû par virement ou chèque bancaire à l'ordre de FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAUX EI à réception de facture sous réserve des dispositions légales applicables aux personnes physiques entreprenant une formation à titre individuel et à leurs frais et aux acheteurs publics.

Pour les personnes physiques entreprenant une formation à titre individuel et à leurs frais, le paiement est dû par CB ou virement au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

La facture acquittée est adressée au client après exécution de la prestation. En cas de paiement effectué par un Opérateur de compétences (OPCO), il appartient au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO dont il dépend. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription avant la formation. Même en cas de paiement total ou partiel de la formation par un OPCO. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée au client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation sera facturée au client. En cas de non-règlement par l'OPCO du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client, sous réserve des conséquences d'un éventuel manquement de FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAUX EI à ses propres obligations. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité, sous réserve des dispositions légales impératives et de l'exécution de la prestation par FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAUX EI. Lorsqu'une personne physique entreprenant une formation à titre individuel et à ses frais est empêchée de la suivre par une force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont rémunérées à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

CONVENTION DE FORMATION

Pour chaque formation dispensée par FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAUX EI, une convention est adressée au client. La convention doit être retournée signée impérativement quinze jours avant le début de la prestation de formation.

CONVOCATIONS

FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAUX EI ne peut être tenue responsable de la non-réception de la convocation lorsque celle-ci ne résulte pas d'un manquement à ses propres obligations, quel qu'en soit le destinataire chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone au 04 67 75 09 41 et confirmée par écrit par courriel à serviceformationconcept@gmail.com.

- une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.

- En cas de désistement non signalé moins de deux semaines avant le début du stage, FORMATION CONCEPT facturera 40% du montant total du coût de la formation. En cas d'absence d'un stagiaire, sans remplacement par une autre personne de même profil, FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAU EI facturera la totalité du coût ; il en sera de même en cas de départ d'un stagiaire en cours de la formation, ou de l'annulation de la formation en cas de nombre de stagiaires insuffisants conformément aux conventions de partenariats signées avec les institutions.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAU EI se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique. Cette annulation ne prive pas le client des droits à réparation que lui reconnaît la loi. Dans ce cas, les commanditaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle commande sous réserve de leur acceptation. Les sommes éventuellement versées au titre de la prestation annulée seront remboursées, sauf accord du client pour leur affectation à la nouvelle commande.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire. Les factures sont payables à réception de la facture, et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture et sous réserve des dispositions légales applicables aux personnes physiques entreprenant une formation à titre individuel et à leurs frais et aux acheteurs publics.

Pour les clients professionnels privés, tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit :

- des intérêts de retard de paiement au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, exigibles dès le lendemain de l'échéance, sans rappel préalable ;
- l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Pour ces clients, conformément aux articles L. 441-10 et D. 441-5 du Code de commerce, tout règlement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Ces indemnités ne peuvent être réclamées lorsque l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire interdit le paiement à son échéance de la créance concernée. Les acheteurs publics relèvent du régime de retard de paiement applicable à la commande publique. Les pénalités professionnelles et l'indemnité forfaitaire prévues ci-dessus ne s'appliquent pas aux consommateurs.

FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAU EI se réserve également le droit de suspendre ou de résoudre le contrat relatif aux prestations en cours en cas de défaut de paiement suffisamment grave, dans les conditions et selon les formalités prévues par la loi. Cette faculté n'exclut pas le droit du client à réparation en cas de manquement de FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAU EI.

Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur, à condition d'avoir été intégrés au prix total annoncé au consommateur avant la commande lorsqu'ils sont déterminables.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les restrictions ci-dessous s'appliquent sous réserve des exceptions et des droits reconnus par la loi, ainsi que des autorisations accordées par les titulaires des droits concernés.

Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L.335-2 et suivant du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait des logiciels ou support de stage.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ DE FORMATION CONCEPT

La responsabilité de FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de FORMATION CONCEPT est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client. La responsabilité de FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI est plafonnée au montant du prix payé par le client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et la réputation, à condition que ces préjudices aient effectivement un caractère indirect.

Ces limitations et exclusions ne s'appliquent pas en cas de faute lourde ou dolosive, de dommages corporels, lorsqu'elles priveraient une obligation essentielle de FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI de sa substance, ni dans les autres cas où la loi interdit de limiter ou d'exclure la responsabilité. Elles ne limitent pas l'obligation de remboursement des sommes indûment perçues au titre de prestations non exécutées.

FORCE MAJEURE

FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI ne pourra être tenue responsable à l'égard du client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure. Peuvent notamment constituer des cas de force majeure les événements ci-dessous, à condition qu'ils échappent au contrôle de FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI, qu'ils ne puissent être raisonnablement prévus lors de la conclusion du contrat et que leurs effets ne puissent être évités par des mesures appropriées, empêchant ainsi l'exécution de ses obligations :

La maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRES PERSONNEL

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le client s'engage à informer chaque utilisateur que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par FORMATION CONCEPT – FRANK MOUSSEAUX EI aux fins de réalisation et de suivi de la formation ;
- les données de connexion et de parcours de formation des utilisateurs sont accessibles aux seules personnes habilitées, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions et dans le respect des finalités annoncées ;

- Conformément au règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, l'utilisateur dispose, dans les conditions prévues par ces textes, de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité de ses données. Lorsque le traitement repose sur son consentement, il peut le retirer à tout moment. Les demandes peuvent être adressées à serviceformationconcept@gmail.com. L'utilisateur peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Cette obligation du client ne dispense pas FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAUX EI de ses propres obligations d'information. FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAUX EI communique aux personnes concernées, dans les délais prévus par les articles 13 et 14 du RGPD, les informations obligatoires relatives aux traitements qui lui incombent, notamment l'identité du responsable du traitement, ses coordonnées, les finalités et bases juridiques, les destinataires, les durées de conservation ou leurs critères de détermination, ainsi que, le cas échéant, les informations relatives aux transferts hors de l'Espace économique européen et les autres mentions requises.

Le client est responsable de la conservation et de la confidentialité des données concernant l'utilisateur auxquelles il a accès dans le cadre des traitements qui lui incombent. FORMATION CONCEPT - FRANK MOUSSEAUX EI reste responsable de ses propres obligations de protection et de sécurité des données, selon son rôle dans chaque traitement.

DROIT APPLICABLE — ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes CGV sont régies par le droit français. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET FORMATION CONCEPT À L'OCCASION DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHÉ UNE SOLUTION À L'AMIABLE ET, À DÉFAUT, LE RÈGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER À CONDITION QUE LES PARTIES AIENT TOUTES CONTRACTÉ EN QUALITÉ DE COMMERÇANT, QUE CE TRIBUNAL SOIT MATÉRIELLEMENT COMPÉTENT ET QUE LA PRÉSENTE CLAUSE FIGURE DE FAÇON TRÈS APPARENTE DANS L'ENGAGEMENT DU CLIENT. DANS LES AUTRES CAS, LE LITIGE RELÈVERA DES JURIDICTIONS COMPÉTENTES SELON LES RÈGLES LÉGALES APPLICABLES. Le fait de passer commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente à condition qu'elles aient été préalablement portées à la connaissance du client et acceptées par celui-ci.

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Le client ayant la qualité de consommateur peut, après une réclamation écrite préalable auprès de FORMATION CONCEPT restée sans solution, recourir gratuitement à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par la loi.

Médiateur désigné : ANM Consommation

Adresse : 25 allée Rose Dieng Kuntz 75019 Paris

Site internet : <https://www.anm-conso.com/>